

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA
DE LACANAU LE DIMANCHE 25 JUIN 2016

1. Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h par le Président:

Le Président, Christian Désarnaud, remercie de leur présence l'ensemble des chasseurs et Monsieur Reneleau Cyril représentant la Mairie. Il adresse aussi ses remerciements aux chasseurs qui participent à l'agraineage et à l'entretien de la maison de chasse mais aussi pour la journée qui a permis le nettoyage des passes. Par ailleurs, il remercie JP Lambert, démissionnaire, pour le travail qu'il a accompli ces dernières années.

2. Lecture des deux comptes-rendus de l'AG 2015 par le secrétaire :

Les deux comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

3. Lecture du compte-rendu financier par la trésorière C. Fritsch:

Recettes : 34673,96 €

Dépenses : 39841,07€

Résultat : - 5167,11 €

Solde au 31 mai 2015 : 60154,60 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La parole est à Monsieur Ricard, contrôleur aux comptes :

Les effectifs de l'A.C.C.A sont stabilisés. Perte de six adhérents par rapport à l'exercice précédent. Pour les 15 dernières années gain de 23 chasseurs lié sans doute au développement de la ville.

A. Concernant les recettes:

Une diminution constante et voulue depuis cinq années. Les causes : suppression des cartes résidences secondaires. Baisse du prix des cartes spéciales tonne.

A noter la baisse significative des subventions fédérales.

Pas d'anomalie dans les cartes (aspect quantitatif)

A remarquer : 46 cartes à 0 €, 22 cartes à 1 €, soit 68 cartes pour 22 €.

B. Concernant les dépenses :

- Vérification par sondage.

Une dépense de 45,97 € A.C.C.A du 28 juillet 2015 doit être nominative.

Compte agraineage et aménagement, il conviendrait de supprimer aménagement.

C. Résultat de l'exercice :

La situation financière est très satisfaisante malgré deux derniers résultats négatifs.

Il fallait réduire l'épargne excessive de l'A.C.C.A pour le profit des chasseurs.

Cela a été fait.

Mais il faudra revenir à une situation d'équilibre pour maintenir une réserve de deux années de fonctionnement.

Des suggestions sont faites par les vérificateurs au Président et membres du bureau.

Les finances

Majorité des avoirs sur Livret A

D. Conclusion :

En conclusion, il apparaît que les comptes sont sincères et vrais, les opérations comptables reflètent les entrées et les sorties.

« Vous pouvez, Monsieur le Président, demander « Quitus » à l'assemblée sur les comptes 2014-2015 ». Quitus est donné sur les comptes de l'association.

4. Bilan de la saison de chasse 2014/2015 :

- **Rapport alouettes – P. Villenave :**

Cette année pas de pluie ni de froid.

Un peu de passage le 20 Octobre et fin Octobre. De plus en plus de chasseurs arrêtent. La fédération a des numéros disponibles donc « lancez- vous dans cette belle chasse ».

Les gardes chasse ont le droit de demander le téléphone portable pour contrôler, s'il n'y a pas de chants d'oiseaux enregistrés.

- **Rapport bécassines – A. Ricard :**

Très mauvaise saison sur le marais de Lacanau.

Passage inexistant des bécassines des marais (août-septembre). Niveau des eaux bas, il est possible que les oiseaux ne pouvant pas se nourrir, ne se soient pas arrêtés.

Au 15 octobre, chasse impossible sur les marais de Mistre, le marais a été rasé.

Fin de saison (décembre-janvier), quelques bécassines sourdes pour le plaisir.....des chiens.

Monsieur Ricard demande pour les travaux dans le marais si les chasseurs ou les membres du bureau pourraient participer. Se rapprocher de Madame

Baquery pour ne pas nettoyer le bord de l'eau afin de laisser une protection aux bécassines.

Voir si Monsieur Franck Quenaud, technicien de la fédération, pourrait venir pour conseiller les chasseurs sur l'entretien du marais et travailler en collaboration avec la Mairie.

- **Commission des tonnes – D. Garcia :** Présence de canards en début de saison.
Un hiver chaud caractérisé par beaucoup de vent de Sud, pas de migration. Echange et attribution.
Monsieur Fageol Jean Jacques restitue son emplacement qui est attribué à Monsieur Lavigne Claude, chasseur régulier depuis plus de cinq ans sur ce dernier.
Messieurs Parodi Thomas, Logelin Jean-Michel et Madame Fritsch Corinne se sont inscrits sur la liste des postulants.
La liste est modifiée comme suit :
Faure Christian, Grandner Frédéric, Callen Stéphane, Ponceau Alain, Fabre François, Parodi Thomas, Logelin Jean-Michel, Fritsch Corinne.
Entretien du marais : la demande d'entretien de la craste de Montendre n'a pas abouti.
- **Rapport grand gibier –Ch. Désarnaud :** ce dernier remercie les chasseurs pour le pied et l'agrainage, cette saison.
- **Sangliers :** Il a été tué 117 sangliers, pour 600 balles soit 5,17 par sanglier. 56 femelles et 61 mâles. Moyenne de 3,6 sangliers par battue.
- **Cerfs :** le plan de chasse de la saison était de 11 colliers qui ont été réalisés, en 10 battues.
- **Chevreaux :** le plan de chasse était de 60 chevreuils. Il a été réalisé.
Cette année, le plan de chasse sera de 60 chevreuils.
- **Lièvres :** 10 trios de lièvres ont été lâchés par l'A.C.CA . 15 lièvres donnés par Monsieur Labecot, lâchés au mois de septembre.
- **Renards J. Lartigau :** entre les chasseurs et les piégeurs, 40 renards ont été tués sur le territoire et 6 fouines. Monsieur Lartigau remercie les chasseurs qui ont participé aux battues.

Intervention du Président Ch. Désarnaud :

1520 faisans et 320 perdreaux ont été lâchés sur la commune.

300 faisans ont été mis dans la volière anglaise.

10 trions de lièvres ont été lâchés dans la commune.
15 lièvres ont été donnés par Mr Labeco au mois de septembre.
Pour la garderie, présence d'un nouveau garde-chasse sur le secteur de Marina de Talaris.

Le territoire de l'A.C.C.A s'est agrandi de 268 hectares. Propriété Fournier 214 hectares, propriété Bérard 32 hectares, propriété d'Asceincao 22 hectares.

5. Propositions soumises aux votes des adhérents :

Lecture des nouveaux articles pour les statuts de A.C.C.A.

Acceptés à l'unanimité.

Nouvelle convention du Conseil Général pour la chasse au Cousseau.

Acceptée à l'unanimité.

6. Election du tiers sortant:

Le tiers sortant est composé de : Ch . Désarnaud, Ch. Bourricaud et D.Garcia.

Le Président indique qu'aucune candidature n'a été reçue.

Il demande si dans la salle un candidat ou une candidate se présente. Pas de candidature.

Ch. Désarnaud, Ch. Bourricaud, et D.Garcia sont réélus à l'unanimité.

7. Questions diverses :

Monsieur Neil Pioton explique qu'il y a des projets d'éoliennes sur la côte et sur la commune de Lacanau, lesquels entraîneront probablement des problèmes sur le gibier de passage et sur l'esthétique de notre côte.

Monsieur Sarthou demande la possibilité de mettre en place une commission pour l'entretien du marais en collaboration avec la Mairie. Avant, un brûlage du marais se faisait, était très efficace et ne coûtait pas d'argent.

Monsieur Ponceau demande s'il serait possible de voir la date de fermeture du faisan. Le Président lui répond qu'il est entrain de voir certains aménagements pour cette chasse.

TAP faits par l'A.C.C.A

Corinne Fritsch fait le bilan.

Réalisés du 8 Septembre aux vacances de Novembre.

- Participation au lâcher de faisans.
- Visite d'une tonne.
- Empreintes de grands gibiers.

Elle remercie Messieurs Descarière et Lavigne.

C'est une autre façon de découvrir la chasse et la nature.
Cette année, 4 séances sont prévues.

Vente des cartes

Les Samedis 30 juillet, 3 et 10 septembre.

Les lâchers se feront les 9,12, 22 et 29 septembre.

Le Président, Ch. Désarnaud, adresse à nouveau ses remerciements aux membres présents et les convie à l'apéritif servi à cette occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Le Président

Le Secrétaire